

Monsieur le président du Conseil d'État Laurent Favre

**Discours de bienvenue à l'occasion du 150^e
anniversaire des Bourbaki (1871 – 2021)**

Le 29 janvier 2022,
Les Verrières (CH) et les Verrières-de-Joux (FR),
passage de la frontière

Monsieur le président de la Confédération,

Monsieur le ministre de la République française,

Mesdames et Messieurs, en vos titres, fonctions et qualités,

Au nom du Conseil d'Etat de la République et canton de Neuchâtel, je tiens à vous souhaiter une cordiale bienvenue sur les terres des Verrières au Val-de-Travers, à l'occasion de la commémoration du 150^e anniversaire de l'accueil de l'Armée de l'Est dite des Bourbaki sur sol helvétique.

En préambule, permettez-moi de remercier chaleureusement les membres de l'association Bourbaki des Verrières ainsi que ses nombreux partenaires pour leur précieux engagement en faveur de la mémoire collective et pour l'élaboration de ce magnifique programme de festivités historiques, ce malgré la situation sanitaire. Ils nous permettent de célébrer aujourd'hui les 150 ans d'un événement qui a changé l'histoire de nos deux régions et de nos pays respectifs. Mais il s'agit d'abord de rendre hommage

aux femmes et aux hommes de l'époque qui ont agi ensemble, avec courage et bonté, pour affronter une situation humanitaire particulièrement grave.

À cette époque, marquée par les crises, les mentalités et la société évoluent vers le monde moderne. La Confédération helvétique s'affirme sur la scène européenne et la guerre franco-prussienne renforce sa position d'Etat neutre. Quant au tout jeune canton de Neuchâtel, il vient de se libérer du joug prussien alors qu'au début du 19^{ème} siècle, il était français !

Ainsi, lors du rude hiver de 1871, devant sa porte, la population voit ses anciens maîtres se battre lui rappelant les royalistes et républicains qui s'étaient affrontés lors de la révolution neuchâteloise de 1848. S'ensuivirent la capitulation française, le soin et l'internement de plus de 80'000 soldats à travers tout le canton et toute la Suisse, transportés déjà par la jeune desserte ferroviaire Franco-Suisse – dont on devine les wagons sur le magnifique panorama de Castres à Lucerne – ligne qui garde aujourd'hui encore toute son importance entre Frasnay, Pontarlier et Neuchâtel via Les Verrières...village qui – je ne résiste pas - mériterait la réouverture de sa gare...aussi comme signal de reconnaissance pour l'immense dévouement populaire d'alors...la gare des Bourbaki...comme lieu d'arrivée, de refuge, de départ...tout un symbole pour les événements de 1871.

En effet, durant ce massif et dramatique accueil de réfugiés militaires, les Neuchâteloises et Neuchâtelois ont fait preuve d'une remarquable solidarité. Malgré la crainte de voir la guerre s'inviter sur leur territoire et le défi alimentaire d'un rude hiver, c'est la générosité qui a prévalu. Invitée par l'Histoire à réfléchir à son destin, la population neuchâteloise fut très consciente de la portée de l'événement. Elle savait se trouver au cœur des affaires européennes et que sa réaction forgera son rôle. Au-delà de sa formidable assistance humaine, son engagement a aussi correspondu à l'affirmation de sa volonté et de son attachement aux valeurs de la Confédération.

Premiers pas de la Croix-Rouge Suisse, modèle des droits et devoirs des puissances en cas de guerre établi lors de la convention de la Haye, à plus d'un titre le refuge des Bourbaki sur sol verrisan, neuchâtelois et helvétique a été considéré comme fondateur pour la Suisse.

Aujourd'hui, Nous pouvons encore nous en inspirer car les raisons de s'affirmer ensemble, en Suisse et en Europe, demeurent. Les crises actuelles – sanitaires, militaires ou climatiques - concernent tout le monde. Elles requièrent des actions concertées entre nos gouvernements et des citoyennes et citoyens engagés. La frontière sur laquelle nous nous trouvons était hier, une ligne marquant la fin d'une fuite désespérée de la guerre. Désormais, il est essentiel que cette marque territoriale soit un lieu d'échange et de réunion, comme c'est le cas

aujourd'hui pour ces festivités, permanent – comme nous l'avons entendu - entre les Verrières et les Verrières de Joux pour les tâches locales, régulier entre les 4 cantons de l'Arc jurassien et la Région Bourgogne-Franche-Comté via Arcjurassien.org, tout comme entre nos services diplomatiques respectifs, afin d'affronter ensemble les importants défis de nos territoires et surtout de nos populations.

A l'instar de nos ancêtres il y a 150 ans, faisons preuve de responsabilité, de cohésion et de courage.

Merci pour votre présence.

Laurent Favre
Président du Conseil d'État

Seules les paroles font foi